

November 8, 2021

**Subject: Designated Support Persons (DSP's)**

Good morning,

This is to provide further clarification to the memo dated October 20, 2021, *COVID-19 Booster for Health Care Workers and First Nations*.

All Healthcare workers (employees from an RHA, EMP, ANB, and designated supports of residents of long term care facilities, including students who are in these facilities) that have an interval of at least six months since receiving their second dose are eligible to receive a booster "third" dose of a COVID Vaccine. Booster doses are available at RHA clinics and local pharmacies. Proof of vaccination must be brought to the appointment.

Thank you.

---

Le 8 novembre 2021

**Objet : Personnes de soutien désignées (PSD)**

Bonjour,

La présente communication a pour but d'apporter des précisions sur la note de service « Dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé et les Premières Nations », datée du 20 octobre 2021.

Tous les travailleurs de la santé (les employés d'une régie régionale de la santé, d'EM/ANB et les personnes de soutien désignées de résidents d'établissements de soins de longue durée, y compris les étudiants qui sont dans ces établissements) qui ont reçu leur deuxième dose de vaccin il y a au moins six mois peuvent recevoir une « troisième » dose de rappel d'un vaccin contre la COVID. Les doses de rappel du vaccin sont offertes dans les cliniques des régies régionales de la santé et les pharmacies locales. Une preuve de vaccination doit être apportée lors du rendez-vous.

Merci.

